



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance ordinaire du 9 octobre 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe tenue le 9 octobre à 19 h 30 à la salle Maurice Ravary du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance les membres du conseil François Lalonde, Pierre Régimbald, François Perreault, Normand Vincent et Roger Bourbonnais formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Le conseiller Pascal Pilon est absent.

Sont également présents Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier et Me Julie Paradis, adjointe au directeur général et secrétaire-trésorier, responsable du greffe et des communications.

2018-10-573

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire Jean-Yves Poirier procède à la lecture de l'ordre du jour préparé pour la séance ordinaire du 9 octobre 2018.

Il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 octobre 2018 tel que rédigé, soit :

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. GREFFE

- 3.1 Adoption du procès-verbal – séance ordinaire du 10 septembre 2018
- 3.2 Dépôt de la correspondance

4. RESSOURCES HUMAINES

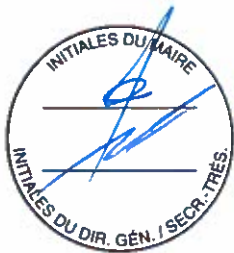
- 4.1 Ratification du mouvement de personnel – septembre 2018
- 4.2 Permanence – Employé # 32-0016
- 4.3 Embauche – Pompier
- 4.4 Embauche – Technicien en prévention incendie

5. FINANCES

- 5.1 Approbation des listes des déboursés et des transferts budgétaires – septembre 2018
- 5.2 Approbation du compte de dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier – septembre 2018
- 5.3 Autorisation – Emprunt temporaire pour le règlement 163-2018

6. SERVICES URBAINS

- 6.1 Approbation - Ordre de changement numéro 15 de Wood Environnement & Infrastructure Solutions – Traitement de l'eau potable et des eaux usées
- 6.2 Approbation - Ordre de changement numéro 1 de Construction JP Roy inc – Réfection de la rue Legault
- 6.3 Octroi de contrat et autorisation de paiement – K + S Sel Windsor Ltée – Fourniture, chargement et transport de sel de route



N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

- 6.4 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Transport Daniel Bourgon – Fourniture, chargement et transport d'abrasifs
- 6.5 Octroi de contrat et autorisation de paiement – Robert Daoust et fils inc. – Cueillette, transport et disposition des matières domestiques et alimentaires
- 6.6 Approbation – Plan d'intervention
- 6.7 Correction – Vente du lot 6 255 751
- 6.8 Approbation – Ordre de changement numéro 1 – Environor inc. – Barils de polyphosphate

7. SPORTS, LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 7.1 Demande d'aide financière – Fondation Cardio Vasculaire de Valleyfield et du Suroît
- 7.2 Demande d'aide financière – École Secondaire Soulanges
- 7.3 Désignation – Répondant en matière d'accommodement
- 7.4 Ratification – Contrat de location de stationnement – La Fabrique Notre-Dame-des-Champs (Église de Saint-Polycarpe)

8. RÈGLEMENTS

- 8.1 Adoption – Règlement 126-2012-01 modifiant le Règlement 126-2012
- 8.2 Avis de motion – Règlement 113-2012-08 modifiant le Règlement 113-2012
- 8.3 Dépôt projet de règlement – Règlement 113-2012-08 modifiant le Règlement 113-2012
- 8.4 Avis de motion – Règlement 154-2017-01 modifiant le Règlement 154-2017
- 8.5 Dépôt projet de règlement – 154-2017-01 modifiant le Règlement 154-2017

9. PAROLES AUX CONSEILLERS

10. PAROLE AU MAIRE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-574

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2018

Conformément à l'article 201 du *Code municipal*, le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

N° de résolution
ou annotation

Date	EXPÉDITEUR	OBJET	SIGNATAIRE
28 septembre 2018	Municipalité Des Coteaux	Réception – extrait de résolution – Demande d'aide financière (Centre sportif Soulanges)	Claude Madore, Secrétaire-trésorier et directeur général
10 septembre 2018	Municipalité de Rivière-Beaudette	Réception – extrait de résolution – Demande d'aide financière (Centre sportif Soulanges)	Céline Chayer, Directrice générale
18 septembre 2018	Municipalité de Coteau-du-Lac	Réception – extrait de résolution – Demande d'aide financière (Centre sportif Soulanges)	Louise Sista Héroux, Directrice générale adjointe et greffière

2018-10-575

RATIFICATION DU MOUVEMENT DE PERSONNEL – SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de ratifier le mouvement du personnel pour le mois de septembre 2018;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le mouvement de personnel énuméré dans le rapport du mois de septembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-576

PERMANENCE – EMPLOYÉ # 32-0016

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du directeur général et secrétaire-trésorier de Saint-Polycarpe ;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ACCORDER la permanence à l'employé #32-0016, au poste de préposé de glace / manœuvre, et ce, à compter du 30 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-577

EMBAUCHE – POMPIER

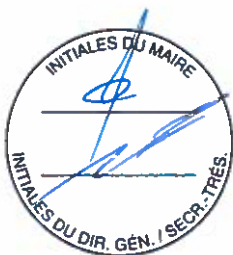
CONSIDÉRANT QUE le service de sécurité incendie est à la recherche de candidats afin de combler ses postes vacants au sein de sa brigade;

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué pour le poste de pompier au sein de la direction du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT que le nombre d'embauche à atteindre afin que la brigade de pompier soit complète est de 25 pompiers;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER monsieur Olivier Lefebvre au poste de pompier recrue pour une période probatoire d'un an;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution
ou annotation

2018-10-578

DE FIXER le salaire de monsieur Olivier Lefebvre à un taux horaire de 20.40\$ tel qu'approuver à la résolution 2018-01-361;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

EMBAUCHE – TECHNICIEN EN PRÉVENTION D'INCENDIE

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures effectué pour le poste de technicien en prévention incendie au sein de la direction du Services de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection d'attribuer le poste à Maxence David Gibouleau;

il proposé par le conseiller François Lalonde;
appuyé par le conseiller Roger Bourbonnais
ET RÉSOLU

D'EMBAUCHER monsieur Maxence David Gibouleau au poste de technicien en prévention incendie;

DE FIXER le salaire de monsieur Maxence David Gibouleau à un taux horaire de 20.00 \$;

DE FIXER la date d'entrée en fonction au lundi 8 octobre 2018 conditionnellement à la réussite de l'examen médical.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-579

APPROBATION DES LISTES DES DÉBOURSÉS ET DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES - SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT la liste des comptes payés et à payer no. 2018-10 et la liste des transferts budgétaires du mois de septembre 2018 déposées lors de la présente séance;

il proposé par le conseiller Roger Bourbonnais;
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'APPROUVER la liste des comptes payés et à payer no. 2018-10 et la liste des transferts budgétaires du mois de septembre 2018;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer les paiements des comptes inscrits à la liste no. 2018-10 totalisant un montant de 1 241 732.36 \$, soit :

Chèques émis par la municipalité	929 728.36 \$
Chèque émis par le Centre Sportif Soulanges	189 848.59 \$
Paiements électroniques par Accès D Affaires de Desjardins	71 400.25 \$
Salaires nets	50 755.16 \$
TOTAL	1 241 732.36\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-580

APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER – SEPTEMBRE 2018

CONSIDÉRANT le compte de dépenses d'Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, totalisant 208.95 \$ pour le mois de septembre 2018 déposé lors de la présente séance;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2018-10-581



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'APPROUVER le compte de dépenses du mois de septembre 2018 du directeur général et secrétaire-trésorier.

D'AUTORISER le paiement de 208.95 \$ au directeur général et secrétaire-trésorier à même le poste budgétaire 02-130-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AUTORISATION – EMPRUNT TEMPORAIRE POUR LE RÈGLEMENT 163-2018

CONSIDÉRANT QUE le 7 septembre 2018, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé le Règlement d'emprunt numéro 163-2018 décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 673 765 \$ pour la l'acquisition d'un camion autopompe et d'appareils respiratoires pour le service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article 1093 du Code municipal du Québec, lesquelles permettent au conseil municipal de décréter par résolution des emprunts temporaires dans l'attente du financement permanent pour un règlement d'emprunt autorisé;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe emprunte temporairement, au fur et à mesure de ses besoins, une somme n'excédant pas 673 765 \$ auprès de Caisse Desjardins de Soulanges;

QUE le conseil municipal autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents requis.

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à faire le nécessaire afin de donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-582

APPROBATION ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 15 DE WOOD ENVIRONNEMENT & INFRASTRUCTURE SOLUTIONS – TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USÉES

CONSIDÉRANT qu'il y a eu l'événement survenu le 5 août 2018 – chlore résiduel nul dans le cadre de l'opération des installations de traitement des eaux potables et usées;

CONSIDÉRANT que l'exécution de cette intervention a été approuvé par le directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 15 de Wood Environnement & Infrastructure Solutions pour un montant total de 5 017.51 \$, incluant les taxes applicables.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 15 ainsi qu'à payer l'entreprise Wood Environnement & Infrastructure Solutions un montant de 5 017.51 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires 02-412-00-411, 02-414-00-411 et 02-415-00-411.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2018-10-583

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

**APPROBATION – ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 DE
CONSTRUCTION JP ROY INC. – RÉFECTION DE LA RUE LEGAULT**

CONSIDÉRANT que des travaux sont effectués sur la rue Legault à même le règlement d'emprunt 160-2017;

CONSIDÉRANT que les travaux sur la rue Legault termineront bientôt ;

CONSIDÉRANT que la firme d'ingénieurs en charge du projet, Groupe Civitas inc., recommande que suite à ses travaux, l'entreprise JP Roy inc. effectuent les travaux complets de réfection de la chaussée de la rue du Parc;

il est proposé par le conseiller François Perreault,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1 de l'entreprise Construction JP Roy inc. pour un montant total de 65 914,53 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer l'entreprise Construction JP Roy inc. un montant de 65 914, 53 \$, taxes incluses, à même le règlement d'emprunt 160-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-584

**OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – K + S SEL
WINDSOR LTÉE – FOURNITURE, CHARGEMENT ET TRANSPORT DE
SEL DE ROUTE**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres sur invitation 2018-011-TP pour la fourniture, le chargement et le transport d'environ 600 tonnes métriques de sel de route pour la saison 2018-2019 et que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 24 septembre 2018 à 10h31;

CONSIDÉRANT que l'estimé pour la réalisation des travaux s'élevait à 60 000,00 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que trois entreprises ont été invitées et les trois entreprises ont déposé les soumissions suivantes dans les délais prescrits :

Soumissionnaire	Prix à la tonne métrique (taxes incluses)	Offre de prix total (taxes incluses)
Cargill Sel Limitée	143,50\$/tonne métrique	86 100,00 \$
K + S Sel Windsor Ltée	111,51\$/tonne métrique	66 908,55 \$
Compass Minerals Canada Corp.	120,61\$/tonne métrique	72 366,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général et secrétaire-trésorier d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise K + S Sel Windsor Ltée;

il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise K + S Sel Windsor Ltée pour la fourniture, le chargement et le transport de sel de route au montant de 111,51 \$ la tonne métrique, incluant



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire trésorier à payer à l'entreprise K + S Sel Windsor Ltée un montant maximal de 66 908,55 \$ taxes incluses à même le poste budgétaire 02-330-00-622.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-585

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – TRANSPORT DANIEL BOURGON – FOURNITURE, CHARGEMENT ET TRANSPORT D'ABRASIFS

CONSIDÉRANT que la Municipalité a invité quatre entreprises à soumissionner dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation 2018-012-TP pour la fourniture, le chargement et le transport d'environ 1000 tonnes métriques de d'abrasifs pour la saison 2018-2019 soit : Marc-André Bourgon, Transport Daniel Bourgon, la Sablière Chevrier, Pavages Vaudreuil;

CONSIDÉRANT que l'estimé pour la réalisation des travaux s'élevait à 22 100,00 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 26 septembre 2018 à 14h01 et qu'une seule entreprise a déposé sa soumission dans les délais prescrits, soit :

Soumissionnaire	Prix à la tonne métrique (taxes incluses)	Offre de prix total (taxes incluses)
Transport Daniel Bourgon	19,81\$/tonne métrique	19 810,00 \$

CONSIDÉRANT que la soumission a fait l'objet d'une analyse de conformité effectuée par le directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller Pierre Régimbald, appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat à l'entreprise Transport Daniel Bourgon pour la fourniture, le chargement et le transport d'abrasifs au montant de 19,81 \$ la tonne métrique, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire trésorier à payer à l'entreprise Transport Daniel Bourgon un montant maximal de 19 810,00 \$ taxes incluses à même le poste budgétaire 02-330-00-622.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-586

OCTROI DE CONTRAT ET AUTORISATION DE PAIEMENT – ROBERT DAOUST ET FILS INC. – CUEILLETTE, TRANSPORT ET DISPOSITION DES MATIÈRES DOMESTIQUES ET ALIMENTAIRES

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à l'appel d'offres public 2018-010-TP pour la cueillette, transport et disposition des résidus domestiques et alimentaires sur les territoires des municipalités de Saint-Polycarpe et de Saint-Clet pour les années 2019 à 2021 ;

CONSIDÉRANT que l'offre de services inclut deux années optionnelles, indexées en fonction de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation fourni par Statistique Canada pour la région de Montréal;

CONSIDÉRANT que l'estimé pour l'offre de services, pour la municipalité de Saint-Polycarpe, s'élevait à 174 000,00 \$ taxes incluses;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions s'est tenue le 26 septembre 2018 à 14h31 et que deux entreprises ont déposés leurs soumissions dans les délais prescrits, soit :

Soumissionnaire	Offre de prix total pour la municipalité de Saint-Polycarpe (taxes incluses)	Offre de prix total pour la municipalité de Saint-Clet (taxes incluses)
Robert Daoust et fils inc.	143 115,29 \$	111 742,04 \$
Col Sel Transit inc.	220 277,56 \$	176 059,14 \$

CONSIDÉRANT que la soumission a fait l'objet d'une analyse de conformité effectuée par le directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ACCORDER le contrat à l'entreprise Robert Daoust et fils inc. pour la cueillette, transport et disposition des résidus domestiques et alimentaires au montant annuel de 143 115,29 \$ pour les années 2019 à 2021, incluant les taxes applicables, selon les termes et conditions énoncés dans sa soumission.

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire trésorier à payer à l'entreprise Robert Daoust et fils inc un montant maximal de 143 115,29 \$ taxes incluses à même les postes budgétaires 02-451-11-446 et 02-452-30-446.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-587

APPROBATION – PLAN D'INTERVENTION

ATTENDU qu'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussés pour la Municipalité de Saint-Polycarpe a été créé par la firme EFEL experts-conseils;

ATTENDU que le plan a été approuvé par le MAMOT le 14 septembre 2018;

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Polycarpe approuve le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussés;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'APPROUVER le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

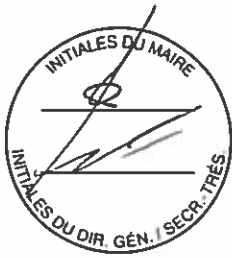
2018-10-588

CORRECTION – VENTE DU LOT 6 255 751

CONSIDÉRANT la résolution 2018-07-494 d'accepter l'offre d'achat de Madame Nicole Robichaud et Monsieur Gérard Dostie relativement à la parcelle A des lots 4 966 785 et 4 966 786 ;

CONSIDÉRANT que les lots 4 966 785 et 4 966 786 sont devenues un seul lot, soit le lot 6 255 751;

il proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU



N° de résolution
ou annotation

2018-10-589



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

D'ACCEPTER l'offre d'achat de Madame Nicole Robichaud et Monsieur Gérard Dostie;

D'AUTORISER le maire Jean-Yves Poirier et le directeur général et secrétaire-trésorier Éric Lachapelle à signer l'acte de cession notarié du lot 6 255 751 de même que tout document donnant plein effet à la présente;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

APPROBATION – ORDRE DE CHANGEMENT NUMÉRO 1 – ENVIRONOR INC. – BARILS DE POLYPHOSPHATES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'acheter des barils polyphosphate pour terminer la saison 2018 dans le cadre des opérations de traitement des eaux;

CONSIDÉRANT que l'achat de ces produits a été approuvé par le directeur général et secrétaire-trésorier;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'APPROUVER l'ordre de changement numéro 1 d'Environor Canada Inc. pour un montant total de 20.69 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'ordre de changement numéro 1 ainsi qu'à payer l'entreprise Environor Canada Inc. un montant de 20.69 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-412-00-635.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-590

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FONDATION CARDIO-VASCULAIRE DE VALLEYFIELD ET DU SUROÏT

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière relative à la soirée Hommage à M. Stéphane Lanthier organisée par la Fondation Cardio-Vasculaire de Valleyfield et du Suroît;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller Normand Vincent
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière à la Fondation Cardio-Vasculaire de Valleyfield et du Suroît via un don au montant de 350,00 \$;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-591

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE SECONDAIRE SOULANGES

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière relative à l'organisation par l'École secondaire Soulages d'un voyage culturel et historique en France ;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'OCTROYER une aide financière de 100,00 \$ par étudiant;

DE PRÉLEVER les sommes accordées à même le poste budgétaire 02-701-20-970.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2018-10-592

N° de résolution
ou annotation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

DÉSIGNATION – RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Polycarpe est assujettie à la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* ;

CONSIDÉRANT qu'afin de respecter les obligations prévues par cette loi, la Municipalité de Saint-Polycarpe doit désigner un répondant en matière d'accommodement;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

DE DÉSIGNER le directeur général et secrétaire-trésorier comme répondant en matière d'accommodement;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à poser toute action et à signer tout document donnant plein effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2018-10-593

RATIFICATION – CONTRAT DE LOCATION DE STATIONNEMENT – FABRIQUE NOTRE-DAME-DES-CHAMPS

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Polycarpe désire louer le stationnement de l'Église de Saint-Polycarpe qui est une propriété de *La Fabrique Notre-Dame-des-Champs* de Saint-Polycarpe ;

CONSIDÉRANT QUE l'espace de stationnement loué servira de stationnement municipal ;

CONSIDÉRANT QU'un contrat a été signé entre la Municipalité de Saint-Polycarpe et le représentant dûment autorisé de *La Fabrique Notre-Dame-des-Champs* de Saint-Polycarpe ;

il est proposé par le conseiller Roger Bourbonnais,
appuyé par le conseiller François Lalonde
ET RÉSOLU

DE RATIFIER le contrat de location de stationnement entre la municipalité de Saint-Polycarpe et le représentant dûment autorisé de *La Fabrique Notre-Dame-des-Champs* de Saint-Polycarpe ;

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document afin de donner plein effet à la présente et d'affecter au poste budgétaire 02-701-20-970 la dépense pour la location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

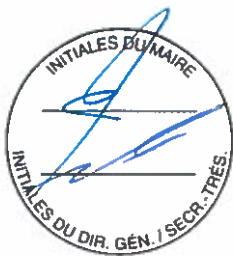
2018-10-594

ADOPTION – RÈGLEMENT 126-2012-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 126-2012

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du Règlement 126-2012-01 a été donné lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2018 et que le projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement a été remise aux employés avant la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE le maire a mentionné l'objet du règlement et a indiqué qu'il vise à ajouter l'article 5.7 prévoyant les règles d'après-mandats du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux;



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

N° de résolution
ou annotation

2018-10-595

CONSIDÉRANT QU'une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller François Perreault
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le règlement 126-2012-01 modifiant le règlement 126-2012 relatif au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux afin de prévoir les règles d'après-mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 113-2012-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 113-2012

Un avis de motion est donné par le conseiller Normand Vincent à l'effet que le *Règlement 113-2012-08* sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le maire présente le projet de règlement 113-2012-08 en indiquant qu'il vise à modifier l'article 20.10 du *Règlement de zonage* de la Municipalité autorisant les tours de télécommunication à l'intérieur des lanières patrimoniales à certaines conditions;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal doit adopter le premier projet de règlement 113-2012-08 en application de l'article 124 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique portant sur le premier projet de règlement 113-2012-08 en application de l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

il est proposé par le conseiller François Lalonde,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le premier projet de règlement 113-2012-08 modifiant le règlement de zonage numéro 113-2012 afin d'autoriser les tours de télécommunication à l'intérieur des lanières patrimoniales à certaines conditions;

DE FIXER la date de l'assemblée publique portant sur le premier projet de règlement 113-2012-08 au 12 novembre 2018 à 19h00 à la salle Maurice Ravary du Centre sportif Soulanges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

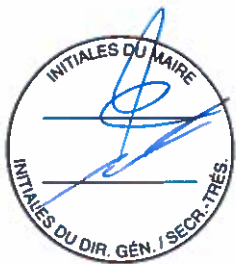
2018-10-596

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT PROJET DE RÈGLEMENT – 154-2017-01 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 154-2017

Un avis de motion est donné par le conseiller Roger Bourbonnais à l'effet que le règlement 154-2017-01 sera soumis pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le maire présente le projet de règlement 154-2017-01 en indiquant qu'il vise à modifier l'article 7.2 du *Règlement 154-2017* décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses et de passer des contrats ;

Le conseiller François Perreault dépose séance tenante le projet de règlement 154-2017-01 remplaçant le règlement 154-2017;



N° de résolution
ou annulation



MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

PAROLE AUX CONSEILLERS

- Le conseiller Pierre Régimbald invite les citoyens au souper spaghetti organisé par La Maison des aînés qui aura lieu samedi le 13 octobre à 17h00 à la salle Maurice Ravary

PAROLE AU MAIRE

- Glissements de terrain
- Les travaux sur la rue Legault
- Le Centre sportif Soulanges
- Halloween

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Déneigement près du chemin de fer sur la rue De Beaujeu
- Le non-respect par les motoneigistes
- Manque d'améliorations sur la rue De Beaujeu
- Absence de vérifications des fosses septiques
- La sécurité des rails du chemin de fer
- L'odeur de la pataterie
- Changement de nom AMEC vs WOOD
- Prix de distribution des résidus domestiques et alimentaires
- Bruit du moteur à l'aréna

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

À 20 h 36 l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Normand Vincent,
appuyé par le conseiller Pierre Régimbald
ET RÉSOLU

DE LEVER la présente séance ordinaire du 9 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général et
secrétaire-trésorier

Éric Lachapelle

Le maire

Jean-Yves Poirier

Je, Jean-Yves Poirier, atteste que
la signature du présent procès-
verbal équivaut à la signature par
moi de toutes les résolutions qu'il
contient au sens de l'article 142(2)
du *Code municipal*